

Ce qu'il faut savoir pour s'abonner !

Remplissez le formulaire d'adhésion ci-joint et collez votre photo d'identité. Signez l'autorisation de prélèvement automatique en y joignant un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB ou RIP).

Renvoyez le tout dans l'enveloppe T prévue à cet effet au Centre d'Abonnement **optiforfait** - TSA 66503 - 95905 Cergy-Pontoise cedex 9.



Votre carte d'abonnement annuel personnalisée vous sera envoyée directement à votre domicile.



Avec son format carte de crédit, la carte **optiforfait** peut se ranger facilement dans votre portefeuille.

Petite par la taille,
elle voit grand par ses avantages...

Optiforfait, valable toute l'année sur votre ligne !

Déplacements illimités
sur une relation donnée

Une seule démarche
pour s'abonner
en toute simplicité

Un mois et demi offert
par rapport au forfait mensuel

Envoi à domicile
de la carte d'abonnement

Prélèvement automatique
Pour un paiement plus simple

Modification
De l'abonnement à tout moment

Et des avantages personnalisés
compris dans l'abonnement

Des questions sur optiforfait ?

✓ Appelez le Centre Relation Client

au **0 820 081 111**

(0,23€ TTC/mn, du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00 et le samedi de 9h00 à 18h00).

✓ Ou connectez-vous sur le site

www.voyages-sncf.com/optiforfait

optiforfait

VOTRE ABONNEMENT ANNUEL
POUR OPTIMISER VOS DEPLACEMENTS

Version annuelle de l'abonnement forfait



Vous voulez voyager toute l'année de façon illimitée sur le parcours de votre choix ?

Plutôt que d'acheter chaque mois un abonnement mensuel, il existe maintenant une version annuelle : **optiforfait**¹.

Les abonnements forfait et **optiforfait** ont été créés pour les voyageurs quotidiens et ils permettent de se déplacer de façon illimitée sur un trajet donné.

Il n'y a pas de frais d'adhésion et pour les trains à réservation obligatoire, il suffit de s'acquitter de la réservation.

Avec optiforfait : un mois et demi d'abonnement offert !

Non seulement vous bénéficiez du prix très attractif de l'abonnement forfait mensuel, mais **optiforfait** vous offre une réduction supplémentaire équivalente à un mois et demi d'abonnement offert sur une année (cette réduction est répartie sur les douze mois de l'année).

Optiforfait vous permet donc de voyager tout au long de l'année de manière illimitée, il vous fait bénéficier dès le premier mois d'une réduction de 12,5% par rapport au forfait mensuel, soit une économie d'environ 60 % par mois par rapport au tarif normal (sur la base de 20 allers / retours par mois).

¹ L'abonnement **optiforfait** existe sur une sélection de parcours dans les trains Téo, Corail, Corail Intercités, TER, Corail Lunéa et TGV (hors lignes grande vitesse). Vous pourrez retrouver la liste de ces relations sur www.voyages-sncf.com/optiforfait. Vous y trouverez aussi l'ensemble des tarifs. Plus d'informations dans les conditions générales d'abonnement au verso du contrat d'abonnement.

Plus de temps pour vous

- ✓ Plus besoin de vous déplacer en gare et de penser à acheter votre titre de transport tous les mois ! L'abonnement est annuel et ne nécessite plus l'achat de coupons. De plus, pour plus de facilité, le paiement **optiforfait** s'effectue par prélèvement automatique mensuel.
- ✓ Pour s'abonner, une seule démarche : remplir le formulaire et le retourner par courrier. Votre carte personnalisée vous sera alors envoyée à votre domicile avant le premier mois de l'abonnement.

Plus de liberté

Plus besoin d'alterner abonnements mensuels ou hebdomadaires en fonction de vos vacances. **Optiforfait** est valable toute l'année et permet de voyager de façon illimitée sur le parcours choisi.

Plus de modernité

La carte d'abonnement est au format carte de crédit et peut ainsi être facilement rangée dans votre portefeuille, limitant ainsi le risque de perte.



Plus de services !

- ✓ **Soyez informé gratuitement et en temps réel de l'état du trafic**
Tout a été prévu pour que vous ne soyez pas pris au dépourvu. En cas de trafic perturbé, vous recevez gratuitement par SMS ou e-mail les informations relatives à votre parcours, pour les horaires choisis.
Pour activer gratuitement ce service, il vous suffit de composer le 0820 081 111 (0,23€ TTC/mn) du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h à 18h.
- ✓ **Un numéro d'appel unique pour gérer votre abonnement**
Pour toute demande de modification relative à votre abonnement **optiforfait**, une équipe est disponible au 0 891 67 00 60 (0,23€ TTC/mn), de 8h à 20h du lundi au vendredi. Cette même équipe est aussi joignable par courrier au :
Centre d'abonnement **optiforfait**
TSA 66 503 - 95 905 Cergy-Pontoise Cedex 9
- ✓ **Les S'Miles Grand Voyageur**
Optiforfait est compatible avec le programme Grand Voyageur. Tous vos trajets réalisés avec votre abonnement vous permettent donc de gagner des points S'Miles et de les échanger contre des billets de train et autres avantages du programme de fidélité².

Plus de tranquillité

En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata vous sera adressé par courrier sous 5 jours. Le premier duplicata est gratuit ; il coûtera ensuite 5€ à partir de la deuxième demande dans l'année.

Plus de souplesse

A tout moment, l'abonnement **optiforfait** peut être modifié, suspendu ou résilié, par simple appel au centre d'abonnement **optiforfait** 0891 67 00 60 (0,23€ TTC/mn). Pratique si vous déménagez ou si vous changez de situation !

Vous pouvez ainsi :

- modifier votre relation ou la classe de service de l'abonnement sur simple appel ;
- suspendre votre abonnement **optiforfait** pour une durée de 2 à 12 mois par mois entier.

Il suffit d'en effectuer la demande au plus tard le 15 du mois qui précède le mois qui fera l'objet de la suspension de votre abonnement. Dès que vous souhaitez le réutiliser, prévenez le centre d'abonnement **optiforfait**. Des frais de reprise d'un montant de 10€ vous seront prélevés ;
- la résiliation se fait par appel au centre d'abonnement. Elle est gratuite au-delà de 12 prélèvements effectués. En deçà, elle engendre des frais correspondant à une mensualité, mais reste gratuite dans certains cas (décès, maladie longue durée, licenciement, déménagement).

² Conditions de cumul et de transformation des S'Miles disponibles dans les Conditions Générales du Programme Grand voyageur.